

Définitions et mesure

On calcule le montant des dépenses d'éducation par habitant en prenant en compte le montant total annuel des dépenses consacrées à l'enseignement primaire et secondaire et le nombre d'élèves inscrits au niveau correspondant. Les données les plus récentes se rapportent à l'année 2007. Les chiffres intègrent les dépenses publiques et les dépenses privées, exprimées en USD sur la base des parités de pouvoir d'achat pour les années considérées. Les comparaisons de dépenses au fil du temps sont exprimées aux prix de l'année 2000. Le cumul des dépenses indique les dépenses cumulées par âge, entre l'âge de 6 ans et 16 ans, en pourcentage du total des dépenses publiques sur la période.

Les sources des données pour les scores en lecture issus de PISA sont précisées avec l'indicateur SS3.

En moyenne, en 2007, les pays de l'OCDE ont consacré 8 000 USD par enfant et par an à l'enseignement obligatoire (partie A, SS5.1). Le Luxembourg y a consacré nettement plus de 15 000 USD par enfant. Le pays qui arrive en deuxième position, la Suisse, y a consacré près d'un tiers de ressources en moins. En Turquie, le montant de la dépense était un peu supérieur à 1 000 USD. Les dépenses étaient également relativement faibles au Chili et au Mexique.

Les dépenses, publiques et privées, par habitant, consacrées à l'éducation ont augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE entre 2000 et 2007 (partie B, SS5.1). Le Royaume-Uni et l'Irlande ont augmenté le montant des dépenses par habitant dans des proportions importantes – de 100 % et 60 % respectivement. À l'inverse, le niveau des dépenses, en 2007, au Danemark, en Israël et en Nouvelle-Zélande, était inchangé par rapport à 2000. Deux pays relativement loin dans le classement par le montant des dépenses – la République tchèque et la Pologne – ont, eux aussi, notablement accru le montant des dépenses par habitant.

Dans l'ensemble, les pays de l'OCDE consacrent autant de ressources aux premières années de la scolarité obligatoire qu'à la seconde partie de la scolarité obligatoire (SS5.2). En moyenne, dans la zone de l'OCDE, 50 % des dépenses en faveur de l'enseignement obligatoire concernent les premières années de la scolarité obligatoire, de l'âge de 6 ans à 11 ans. Par

conséquent, la seconde partie de l'enseignement obligatoire, de l'âge de 11 ans à 16 ans compris, concentre également 50 % des dépenses. Les situations les plus contrastées sont celles du Chili et de la Finlande. Au Chili, plus de 60 % des dépenses vont aux premières années de la scolarité obligatoire, laissant moins de 40 % des dépenses pour la seconde partie de la scolarité obligatoire. En Finlande, les proportions sont inverses : 40 % des dépenses pour les premières années de la scolarité obligatoire, 60 % pour la seconde moitié.

Il n'y a pas de relation entre la progression moyenne du score en lecture des jeunes de 15 ans sur la période 2000-09 et l'accroissement des dépenses d'éducation au niveau national, pour les enfants de 6 à 16 ans, sur la même période (SS5.3). Cette absence de relation donne à penser que d'autres facteurs comme les programmes d'enseignement, la formation des enseignants et les incitations auxquelles ils sont soumis, ainsi que les influences en dehors du milieu scolaire, jouent un plus grand rôle que l'accroissement des financements pour déterminer la progression des scores en lecture, au moins s'agissant du financement de la scolarité obligatoire.

Pour en savoir plus

OCDE (2010), *PISA 2009 at a Glance*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264095298-en>.

Notes des graphiques

Graphique SS5.1 : Les données pour la Hongrie sont manquantes pour les deux comparaisons. Les données pour l'Estonie, la Slovaquie et la Turquie sont manquantes pour la comparaison dans le temps. Les dépenses récentes par personne se réfèrent à 2007 sauf pour la Grèce (2005) et la Turquie (2006). Les comparaisons d'évolution de la dépense se réfèrent à 2000 et 2007 – prix constants de 2000 – sauf pour la Grèce (2000-05), le Luxembourg (2001-07), la Nouvelle-Zélande (1999-2007), et le Royaume-Uni (1999-2007).

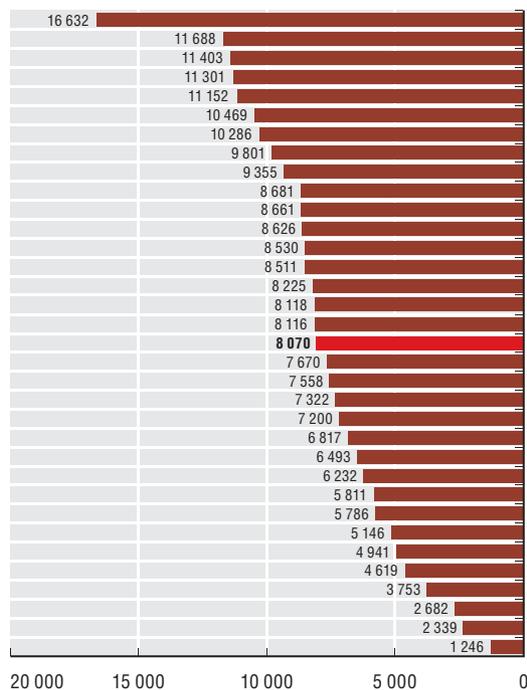
Graphique SS5.2 : La moyenne OCDE ne comprend pas le Canada et la Turquie. La Finlande concentre les dépenses plus tard et le Chili concentre les dépenses plus tôt.

Graphique SS5.3 : Les données de dépenses sont manquantes pour l'Estonie, la Hongrie et la Slovaquie. Pour les données de dépenses, se référer aux notes du graphique SS5.1. PISA 2000 ne comprend pas les Pays-Bas, la République slovaque et la Turquie. OCDE (2011) ne comprend pas les performances sur l'échelle des compétences en lecture pour l'année 2000 pour l'Autriche et le Royaume-Uni.

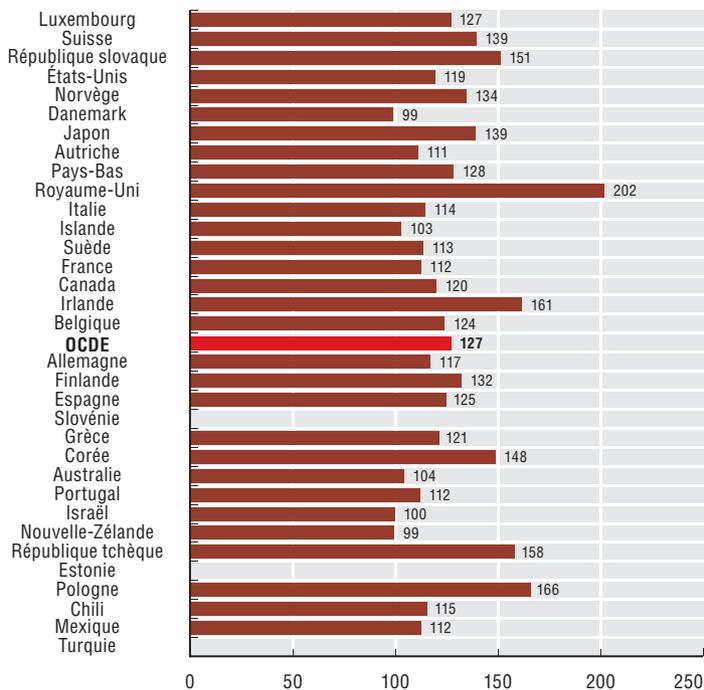
Les informations sur les données concernant Israël sont disponibles sur <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

SS5.1. La plupart des pays de l'OCDE ont significativement augmenté leurs dépenses par personne en faveur de l'enseignement

Partie A. Dépenses par personne, publiques et privées, pour l'enseignement obligatoire en 2007, USD PPA

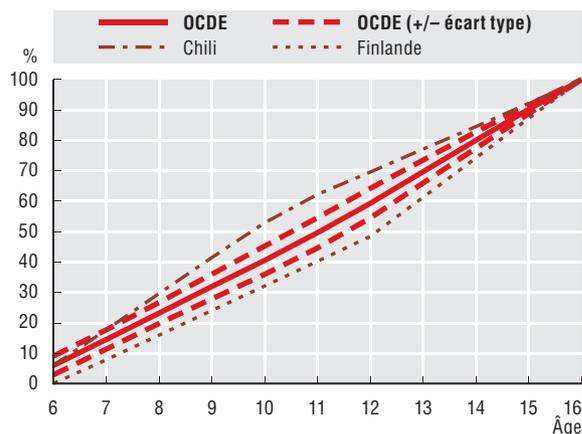


Partie B. Ratio des dépenses pour l'enseignement obligatoire en 2007 par rapport à 2000 (2000 = 100)



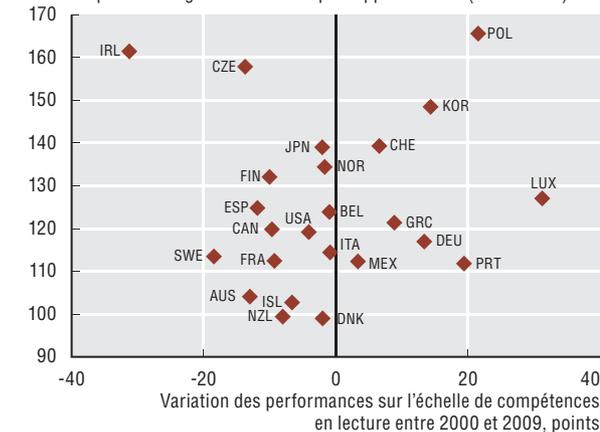
SS5.2. Au niveau de l'enseignement obligatoire, le Chili dépense plus pour les jeunes enfants alors que la Finlande dépense plus pour les enfants plus âgés

Dépenses publiques d'éducation cumulées selon l'âge des enfants, 6-16 ans



SS5.3. Pas de corrélation entre la variation des dépenses d'éducation et la variation des performances moyennes PISA sur l'échelle des compétences en lecture

Ratio de dépenses obligatoires en 2007 par rapport à 2000 (2000 = 100)



Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation, 2010 (www.oecd.org/education/database), OCDE, PISA 2000 et 2009 (www.pisa.oecd.org/).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932382805>



Extrait de :
Society at a Glance 2011
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Dépenses d'éducation », dans *Society at a Glance 2011 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2011-15-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.